



• **AGROBIO PÉRIGORD** •

Les Agriculteurs **BIO** de Dordogne

AgroBio Périgord est l'association des producteurs bio de Dordogne, affiliée au réseau national FNAB*. Son objet est le développement de l'agriculture biologique sur le département.

Avec plus de 30 ans d'expérience, AgroBio Périgord mène ses actions au service d'une agriculture bio paysanne, favorisant un développement local durable dans un esprit de réseau.

Pour atteindre ses objectifs, elle :


- accompagne les **installations** et les **conversions**,
- **appuie** et **conseille** les agriculteurs,
- **informe** ses adhérents et tisse un **réseau bio local**,
- étudie et préserve la **biodiversité**,
- soutient et développe la **commercialisation**.



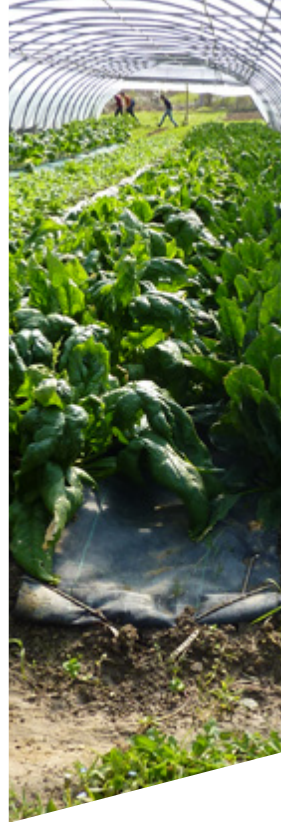
* Fédération Nationale d'Agriculture Biologique

AgroBio Périgord

7 impasse de la Truffe
24430 COURSAC
Tél. 05 53 35 88 18
contact@agrobioperigord.fr
www.agrobioperigord.fr

 AgroBio Périgord

 AgrobioP



DÉVELOPPER L'AGRICULTURE BIO SUR MON TERRITOIRE



Les actions sont soutenues par



Les clés pour agir



● **AGROBIO PÉRIGORD** ●
Les Agriculteurs **BIO** de Dordogne

L'association **AgroBio Périgord**, experte de l'agriculture biologique depuis 1989, accompagne les collectivités territoriales dans tous leurs projets bio.

Vous vous posez des questions sur l'agriculture biologique, et la manière de l'inclure dans votre politique locale ?

Contactez-nous !

1 Engager la transition alimentaire

AgroBio Périgord accompagne les **restaurants collectifs**, dont les cantines scolaires, dans leur transition vers un approvisionnement bio et local : évaluer les capacités et les besoins du restaurant, se mettre en relation avec les producteurs bio du territoire, former les équipes de cuisine et engager le changement en maîtrisant les coûts... c'est possible !

Le Projet Alimentaire Territorial (PAT), entre ambition et cohésion
Un PAT permet de répondre aux défis sociaux, environnementaux, économiques et de santé autour de l'alimentation. Depuis 2017, AgroBio a accompagné le PAT du PNR Périgord-Limousin, qui a débouché vers une relocalisation de l'offre et de la demande en produits bio, grâce à une mise en relation des agriculteurs et des cuisiniers et à des formations pour ces derniers.

L'association accompagne également la création de **marchés de producteurs** ou d'associations de paniers bio.



Le saviez-vous ?

La loi EGALIM impose 20% d'achat de produits bio dans les cantines au 1^{er} janvier 2022.

2 Oser la transition agricole bio

AgroBio Périgord propose une offre de **formations** pour les producteurs qui souhaitent engager une **conversion** vers l'agriculture biologique : réglementation, grandes cultures, élevage, maraîchage, commercialisation... L'association les met en relation avec un réseau expérimenté. Chaque année pendant le mois de novembre (*Mois de la Bio*), des fermes qui ont franchi leur cap ouvrent leurs portes pour des journées techniques thématiques.

Par ailleurs, une **fiscalité incitative** existe pour les agriculteurs bio : en plus du crédit d'impôt proposé par l'Etat, le bloc communal peut voter une exonération de taxe foncière pour le foncier non-bâti certifié bio.

La FNAB² propose des fiches-actions et plusieurs ressources à destination des collectivités, notamment via son site **territoiresbio.fr**.

1 - Parc Naturel Régional

2 - Fédération Nationale d'Agriculture Biologique, dont AgroBio Périgord fait partie.



Le saviez-vous ?

Le label "Territoire Bio Engagé" distingue les communes dont 8.5% de la surface est bio (ou dont la cantine est 20% bio).



3 Favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs

AgroBio Périgord est partenaire de l'association Pays'en Graine, qui propose des **espaces-tests agricoles** : une formule pour tester son projet agricole en conditions réelles dans un cadre réversible, avec un hébergement juridique et fiscal adapté. Les collectivités peuvent mettre des terrains à disposition de jeunes porteurs de projet agricoles pour un approvisionnement au plus près du territoire. L'association travaille avec Terre de Liens et la SAFER pour l'**acquisition de foncier** agricole. Elle peut aussi vous accompagner dans la mise en place d'une régie agricole.

AgroBio Périgord agit également aux côtés des nouveaux installés pour garantir la **pérennité des fermes**, en proposant des dispositifs permettant d'acquérir de l'expérience avant installation (Certificat de Pratique Professionnelle en Agriculture Biologique) ou de bénéficier d'un suivi personnalisé avec des professionnels expérimentés après l'installation ("*Maîtrise des Pratiques*").

Choisir l'agriculture biologique génère des bienfaits...

